

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: BLEU PÂLE

Code du produit: FP1001

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.

Utilisations déconseillées Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.

Producteur/fournisseur: PR Distribution
6500 rue Zéphirin Paquet
Québec, QC G2C 0M3
phone: 1800-463-5259
prdistribution.ca

Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement

Mentions de danger

Danger
Aérosol extrêmement inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Tenir hors de portée des enfants.
Lire l'étiquette avant utilisation.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
Se laver soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Garder sous clef.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,86% w/w
74-98-6	propane	15,73% w/w
106-97-8	butane	9,24% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	8,59% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	7,954% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	7,17% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	5,09% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,5% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,68% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	1,23% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: LIGHT BLUE

(suite de la page 1)

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: LIGHT BLUE

(suite de la page 2)

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m ³ , 50 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

Au travail, ne pas manger ni boire.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en nitrile

Protection des yeux:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: LIGHT BLUE

Matières incompatibles:
Produits de décomposition dangereux:

Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite de la page 3)

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral LD50 2.100 mg/kg (rat)

Dermique LD50 16.000 mg/kg (rab)

Inhalatoire LC50/4 h 8,3-16,6 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation****oculaire**

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou**cutanée**

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

UN1950

DOT

N/A

Classe(s) de danger pour le transport**Class**

2.1

Groupe d'emballage**TMD**

néant

Marine Polluant:

Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.**Indice Kemler:**

-

No EMS:

F-D,S-U

Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For

AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS:

Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class

9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a

capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For

WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Segregation Code

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: LIGHT BLUE

(suite de la page 4)

Indications complémentaires de transport:

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées
- ANNEXE I
Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: BLEU FONCÉ
Code du produit: FP1003
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	21,09% w/w
74-98-6	propane	15,77% w/w
106-97-8	butane	9,26% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,89% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	7,62% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	5,69% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,93% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	2,012% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,59% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU FONCÉ

(suite de la page 1)

Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****67-64-1 acétone**

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU FONCÉ

(suite de la page 2)

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en nitrile
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU FONCÉ

(suite de la page 3)

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux

ou les canalisations.

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

UN1950

DOT

N/A

Classe(s) de danger pour le transport

Class

2.1

Groupe d'emballage

TMD

néant

Marine Polluant:

Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz.

Indice Kemler:

-

No EMS:

F-D,S-U

Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For

AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS:

Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class

9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a

capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For

WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Segregation Code

Indications complémentaires de transport:

TMD

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

"Règlement type" de l'ONU:

UN1950, AÉROSOLS, 2.1

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU FONCÉ

(suite de la page 4)

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées
- ANNEXE I
Catégorie SEVESO
Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: NOIR LUSTRÉ
Code du produit: PF1004
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	21,72% w/w
74-98-6	propane	15,75% w/w
106-97-8	butane	9,25% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	9,22% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,92% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	5,58% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,8% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	1,9% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	1,52% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,48% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: NOIR LUSTRÉ

(suite de la page 1)

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: NOIR LUSTRÉ

(suite de la page 2)

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m ³ , 50 ppm

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: NOIR LUSTRÉ

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral	LD50	2.100 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	16.000 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	8,3-16,6 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
------	------	-------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: NOIR LUSTRÉ**Segregation Code**

(suite de la page 4)

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:**TMD****Quantités limitées (LQ)**

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

"Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation**Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:**

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE**Substances dangereuses désignées****- ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil bas**

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil haut**

500 t

16 Autres informations**Contact:**

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: NOIR MAT
Code du produit: FP1005
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie H373
 2 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforent ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	21,24% w/w
74-98-6	propane	15,75% w/w
1317-65-3	Calcium Carbonate	13,23% w/w
106-97-8	butane	9,25% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	8,54% w/w
64742-89-8	naphta à point d'ébullition bas	4,54% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: NOIR MAT

(suite de la page 1)

108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	4,19% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	2,56% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	1,49% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,33% w/w
112926-00-8	Silicon Dioxide	1,13% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Réceptacle sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: NOIR MAT

(suite de la page 2)

106-97-8 butaneEL (Canada) Valeur momentanée: 1000 ppm
EXEV (Canada) Valeur à long terme: 800 ppm
revoked as of 01/01/18**110-19-0 acétate d'isobutyle**

EL (Canada) Valeur à long terme: 150 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 187 ppm
Valeur à long terme: 150 ppm**108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle**EL (Canada) Valeur momentanée: 75 ppm
Valeur à long terme: 50 ppmEV (Canada) Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm**2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol**EV (Canada) Valeur à long terme: 110 mg/m³, 25 ppm
Skin**108-10-1 4-méthyl-2-pentanone**EL (Canada) Valeur momentanée: 75 ppm
Valeur à long terme: 20 ppm
IARC 2BEV (Canada) Valeur momentanée: 75 ppm
Valeur à long terme: 205 mg/m³, 50 ppm**107-87-9 pentane-2-one**EL (Canada) Valeur momentanée: 250 ppm
Valeur à long terme: 150 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 150 ppm

112926-00-8 Silicon DioxideEL (Canada) Valeur à long terme: 4* 1,5** mg/m³
Precipitated and gel;*total;**respirableEV (Canada) Valeur à long terme: 10 mg/m³**Contrôles de l'exposition****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: NOIR MAT

Viscosité: Not determined.
Eau: 0,0 %
Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/conditions à éviter: Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques**Toxicité aiguë****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****106-97-8 butane**

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral LD50 2.100 mg/kg (rat)

Dermique LD50 16.000 mg/kg (rab)

Inhalatoire LC50/4 h 8,3-16,6 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales: Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
 Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
 Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination**Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Emballages non nettoyés:****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**14 Informations relatives au transport**

Numéro ONU UN1950
DOT N/A
Classe(s) de danger pour le transport
Class 2.1
Groupe d'emballage
TMD néant
Marine Polluant: Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.
Indice Kemler: -
No EMS: F-D,S-U

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: NOIR MAT**Stowage Code**

SW1 Protected from sources of heat.

(suite de la page 4)

Segregation Code

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:**TMD**

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

"Règlement type" de l'ONU:

UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation**Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:**

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL**PROTECTION ACT:**All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.**Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées****- ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil bas**

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil haut**

500 t

16 Autres informations**Contact:**

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: JAUNE RYDER
Code du produit: FP1011
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	17,91% w/w
74-98-6	propane	15,69% w/w
106-97-8	butane	9,21% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,56% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	7,84% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,42% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	4,45% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,26% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2,042% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,5% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: JAUNE RYDER

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

(suite de la page 1)

1,035% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: JAUNE RYDER

(suite de la page 2)

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm

107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m ³ , 50 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: JAUNE RYDER

Viscosité: Not determined.
Eau: 0,0 %
Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/conditions à éviter: Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques**Toxicité aiguë****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****106-97-8 butane**

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral LD50 2.100 mg/kg (rat)

Dermique LD50 16.000 mg/kg (rab)

Inhalatoire LC50/4 h 8,3-16,6 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.**12 Données écologiques**

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistence et dégradabilité Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales: Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
 Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
 Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination**Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Emballages non nettoyés:**
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.**14 Informations relatives au transport**

Numéro ONU UN1950
DOT N/A
Classe(s) de danger pour le transport
Class 2.1

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: JAUNE RYDER

(suite de la page 4)

Groupe d'emballage

TMD néant
Marine Pollutant: Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.
Indice Kemler: -
No EMS: F-D,S-U
Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.

Segregation Code

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
 SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:

TMD
Quantités limitées (LQ) 1L
Catégorie de transport 2
Code de restriction en tunnels D
"Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation**Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:**

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
 Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE**Substances dangereuses désignées****- ANNEXE I****Catégorie SEVESO**

Aucun des composants n'est compris.
 P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut

500 t

16 Autres informations**Contact:** Regulatory Affairs**Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: JAUNE NOUVEL ÉQUIPEMENT
Code du produit: PF1014
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement. Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Utilisations déconseillées: PR Distribution
Producteur/fournisseur: 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
 CHEMTEL 1-800-255-3924

Numéro d'appel d'urgence:

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz sous pression - gaz liquéfié	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement

Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforeur ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

Numéro CAS	Nom du composant	Concentration
67-64-1	acétone	19,76% w/w
74-98-6	propane	15,73% w/w
106-97-8	butane	9,24% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,88% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	7,07% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,66% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,38% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: JAUNE NOUVEL ÉQUIPEMENT

		(suite de la page 1)
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	1,86% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	1,41% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,4% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
-------------	-----------------------------------

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: JAUNE NOUVEL ÉQUIPEMENT

(suite de la page 2)

EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18
7727-43-7 sulfate de baryum, naturel	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust
110-19-0 acétate d'isobutyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
123-86-4 acétate de n-butyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm
107-87-9 pentane-2-one	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: JAUNE NOUVEL ÉQUIPEMENT

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
------	------	-------------------

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)
-------------	----------	-----------------

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral	LD50	>20.000 mg/kg (rat)
------	------	---------------------

Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (rbt)
----------	------	---------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>6,82 mg/l (rat)
-------------	----------	------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistence et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Polluant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: JAUNE NOUVEL ÉQUIPEMENT
Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.

(suite de la page 4)

Segregation Code

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:
TMD

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

"Règlement type" de l'ONU:

UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées

- ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour

l'application des exigences relatives

au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour

l'application des exigences relatives

au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: BEIGE
Code du produit: FP1015
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

Seymour of Sycamore
 3041 Dougall Avenue, Suite 503
 Windsor, ONT N9E 1S3 Canada
 phone: 800-435-4482
 www.seymourpaint.com

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz sous pression - gaz liquéfié

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,38% w/w
74-98-6	propane	15,77% w/w
106-97-8	butane	9,26% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	8,38% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	7,75% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	7,016% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	4,963% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,41% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,64% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	1,2% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BEIGE

(suite de la page 1)

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Réceptacle sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et contenants de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
-------------	------------------------------

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BEIGE

(suite de la page 2)

EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
7727-43-7 sulfate de baryum, naturel	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
123-86-4 acétate de n-butyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm
107-87-9 pentane-2-one	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm
108-10-1 4-méthyl-2-pentanone	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m ³ , 50 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Stable à température ambiante.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BEIGE

(suite de la page 3)

Possibilité de réactions dangereuses
Matières incompatibles:
Produits de décomposition dangereux:

Aucune réaction dangereuse connue.
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
------	------	-------------------

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral	LD50	>20.000 mg/kg (rat)
------	------	---------------------

Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (rbt)
----------	------	---------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>6,82 mg/l (rat)
-------------	----------	------------------

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral	LD50	2.100 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Dermique	LD50	16.000 mg/kg (rab)
----------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	8,3-16,6 mg/l (rat)
-------------	----------	---------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

UN1950

DOT

N/A

IMDG

AEROSOLS

Classe(s) de danger pour le transport

2.1

Class

Groupe d'emballage

TMD

néant

Marine Pollutant:

Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.

Indice Kemler:

-

No EMS:

F-D,S-U

Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

Segregation Code

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BEIGE

(suite de la page 4)
WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1	4-méthyl-2-pentanone
----------	----------------------

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées
- ANNEXE I
Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact: Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: VERT CASCADE
Code du produit: FP1016
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement. Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Utilisations déconseillées
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

Seymour of Sycamore
 3041 Dougall Avenue, Suite 503
 Windsor, ONT N9E 1S3 Canada
 phone: 800-435-4482
 www.seymourpaint.com

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz sous pression - gaz liquéfié

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement

Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,66% w/w
74-98-6	propane	15,75% w/w
106-97-8	butane	9,25% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,92% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	6,959% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,69% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,4% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2,92% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,39% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: vert cascade

(suite de la page 1)

Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: vert cascade

(suite de la page 2)

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm

107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: vert cascade

(suite de la page 3)

Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

UN1950

DOT

N/A

IMDG

AEROSOLS

Classe(s) de danger pour le transport

Class

2.1

Groupe d'emballage

TMD

néant

Marine Pollutant:

Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz.

Indice Kemler:

-

No EMS:

F-D,S-U

Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For

AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS:

Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class

9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a

capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For

WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Segregation Code

Indications complémentaires de transport:

TMD

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: vert cascade
"Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

(suite de la page 4)

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

**Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées
- ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Catégorie SEVESO
**Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil bas**

150 t

**Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil haut**

500 t

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 02.12.2019

Révision: 02.12.2019

1 Identification

Nom du produit: GRIS PÂLE
Code du produit: FP1018
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,03% w/w
74-98-6	propane	15,74% w/w
106-97-8	butane	9,25% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	8,68% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,62% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	6,86% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,47% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 02.12.2019

Révision: 02.12.2019

Nom du produit: GRIS PÂLE

		(suite de la page 1)
123-86-4	acétate de n-butyle	3,28% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,62% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	1,25% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
-------------	-----------------------------------

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 02.12.2019

Révision: 02.12.2019

Nom du produit: GRIS PÂLE

(suite de la page 2)

EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18
110-19-0 acétate d'isobutyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
7727-43-7 sulfate de baryum, naturel	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
123-86-4 acétate de n-butyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm
107-87-9 pentane-2-one	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm
108-10-1 4-méthyl-2-pentanone	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m ³ , 50 ppm

Contrôles de l'exposition
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

Au travail, ne pas manger ni boire.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 02.12.2019

Révision: 02.12.2019

Nom du produit: GRIS PÂLE**Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique/ conditions à éviter:**

Stable à température ambiante.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques**Toxicité aiguë****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****106-97-8 butane**

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral LD50 2.100 mg/kg (rat)

Dermique LD50 16.000 mg/kg (rab)

Inhalatoire LC50/4 h 8,3-16,6 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques**Toxicité aquatique:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination**Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport**Numéro ONU**

UN1950

DOT

N/A

Classe(s) de danger pour le transport

2.1

Class**Groupe d'emballage****TMD**

néant

Marine Polluant:

Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.**Indice Kemler:**

-

No EMS:

F-D,S-U

Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 02.12.2019

Révision: 02.12.2019

Nom du produit: GRIS PÂLE

(suite de la page 4)

AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Segregation Code**Indications complémentaires de transport:**

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation**Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:**

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE**Substances dangereuses désignées****- ANNEXE I****Catégorie SEVESO**

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas

Aucun des composants n'est compris.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut

500 t

16 Autres informations**Contact:**

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: BLANC MAT
Code du produit: FP1020
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz sous pression - gaz liquéfié	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H335-H336	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie H373 2		Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
1317-65-3	Calcium Carbonate	17,13% w/w
74-98-6	propane	15,76% w/w
67-64-1	acétone	11,4% w/w
106-97-8	butane	9,26% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	8,68% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	7,71% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLANC MAT

(suite de la page 1)

112926-00-8	Silicon Dioxide	2,88% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2,54% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	1,85% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,4% w/w
1330-20-7	xylène (mix)	1,35% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	1,09% w/w
64742-89-8	naphta à point d'ébullition bas	1,07% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et contenants de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
-------------	--

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLANC MAT

(suite de la page 2)

EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm
106-97-8 butane	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18
110-19-0 acétate d'isobutyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
112926-00-8 Silicon Dioxide	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 4* 1,5** mg/m ³ Precipitated and gel; *total; **respirable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm
108-10-1 4-méthyl-2-pentanone	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m ³ , 50 ppm
107-87-9 pentane-2-one	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm
1330-20-7 xylène (mix)	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 650 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 435 mg/m ³ , 100 ppm
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Au travail, ne pas manger ni boire.
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aerosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLANC MAT

(suite de la page 3)

Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral LD50 2.100 mg/kg (rat)

Dermique LD50 16.000 mg/kg (rab)

Inhalatoire LC50/4 h 8,3-16,6 mg/l (rat)

1330-20-7 xylène (mix)

Oral LD50 8.700 mg/kg (rat)

Dermique LD50 2.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h 6.350 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'effet d'irritation.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLANC MAT

(suite de la page 4)

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Pollutant:	Oui
	Signe conventionnel (poisson et arbre)
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
 Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées

- ANNEXE I

Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

E2 Danger pour l'environnement aquatique

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact: Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: GRIS

Code du produit: FP1022

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.

Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca

Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz sous pression - gaz liquéfié	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H335-H336	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie H373 2		Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	17,23% w/w
74-98-6	propane	15,82% w/w
106-97-8	butane	9,29% w/w
1317-65-3	Calcium Carbonate	8,32% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	8,31% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	6,991% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: GRIS

(suite de la page 1)

2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,18% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,14% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	1,72% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,37% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: GRIS

(suite de la page 2)

106-97-8 butaneEL (Canada) Valeur momentanée: 1000 ppm
EXEV (Canada) Valeur à long terme: 800 ppm
revoked as of 01/01/18**110-19-0 acétate d'isobutyle**

EL (Canada) Valeur à long terme: 150 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 187 ppm
Valeur à long terme: 150 ppm**2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol**EV (Canada) Valeur à long terme: 110 mg/m³, 25 ppm
Skin**123-86-4 acétate de n-butyle**

EL (Canada) Valeur à long terme: 20 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 950 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm**108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle**EL (Canada) Valeur momentanée: 75 ppm
Valeur à long terme: 50 ppmEV (Canada) Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm**107-87-9 pentane-2-one**EL (Canada) Valeur momentanée: 250 ppm
Valeur à long terme: 150 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection

Gants en néoprène

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: GRIS

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Polluant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: GRIS**Stowage Code**

SW1 Protected from sources of heat.

(suite de la page 4)

Segregation Code

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:**TMD**

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

"Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation**Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:**

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE**Substances dangereuses désignées****- ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil bas**

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil haut**

500 t

16 Autres informations**Contact:**

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: GRIS FONCÉ
Code du produit: FP1023
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement. Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Utilisation recommandée: PR Distribution
Utilisations déconseillées 6500 rue Zéphirin Paquet
Producteur/fournisseur: Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
 CHEMTEL 1-800-255-3924

Seymour of Sycamore
 3041 Dougall Avenue, Suite 503
 Windsor, ONT N9E 1S3 Canada
 phone: 800-435-4482
 www.seymourpaint.com

Numéro d'appel d'urgence:

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz sous pression - gaz liquéfié	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforez ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

Numéro CAS	Nom du composant	Concentration
67-64-1	acétone	18,95% w/w
74-98-6	propane	15,74% w/w
106-97-8	butane	9,25% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	9,06% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	8,33% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,79% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	4,81% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: GRIS FONCÉ

(suite de la page 1)

123-86-4	acétate de n-butyle	3,45% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,59% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	1,1% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
-------------	-----------------------------------

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: GRIS FONCÉ

(suite de la page 2)

EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18
7727-43-7 sulfate de baryum, naturel	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust
110-19-0 acétate d'isobutyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
123-86-4 acétate de n-butyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm
107-87-9 pentane-2-one	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm
108-10-1 4-méthyl-2-pentanone	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m ³ , 50 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: GRIS FONCÉ**Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques**Toxicité aiguë****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****106-97-8 butane**

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral LD50 2.100 mg/kg (rat)

Dermique LD50 16.000 mg/kg (rab)

Inhalatoire LC50/4 h 8,3-16,6 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.**12 Données écologiques**

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Polluant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: GRIS FONCÉ

(suite de la page 4)

AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Segregation Code**Indications complémentaires de transport:**

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation**Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:**

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE**Substances dangereuses désignées****- ANNEXE I****Catégorie SEVESO****Quantité seuil (tonnes) pour****l'application des exigences relatives****au seuil bas**

Aucun des composants n'est compris.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil haut**

500 t

16 Autres informations**Contact:**

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: BLANC LUSTRÉ
Code du produit: FP1024
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

Seymour of Sycamore
 3041 Dougall Avenue, Suite 503
 Windsor, ONT N9E 1S3 Canada
 phone: 800-435-4482
 www.seymourpaint.com

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz sous pression - gaz liquéfié

H280

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire - catégorie 2A

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	16,83% w/w
74-98-6	propane	15,74% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	11,35% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	9,32% w/w
106-97-8	butane	9,24% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,035% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	5,53% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,06% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,66% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	1,42% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLANC LUSTRÉ

(suite de la page 1)

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLANC LUSTRÉ

(suite de la page 2)

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanolEV (Canada) Valeur à long terme: 110 mg/m³, 25 ppm
Skin**7727-43-7 sulfate de baryum, naturel**EL (Canada) Valeur à long terme: 5 mg/m³
inhalableEV (Canada) Valeur à long terme: 10 mg/m³
total dust**123-86-4 acétate de n-butyle**

EL (Canada) Valeur à long terme: 20 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 950 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm**107-87-9 pentane-2-one**EL (Canada) Valeur momentanée: 250 ppm
Valeur à long terme: 150 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 150 ppm

108-10-1 4-méthyl-2-pentanoneEL (Canada) Valeur momentanée: 75 ppm
Valeur à long terme: 20 ppm
IARC 2BEV (Canada) Valeur momentanée: 75 ppm
Valeur à long terme: 205 mg/m³, 50 ppm**Contrôles de l'exposition****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection

Gants en néoprène

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLANC LUSTRÉ

(suite de la page 3)

Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques**Toxicité aiguë****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****13463-67-7 dioxyde de titane**

Oral	LD50	>20.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	>6,82 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
------	------	-------------------

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat)

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral	LD50	2.100 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	16.000 mg/kg (rab)
Inhalatoire	LC50/4 h	8,3-16,6 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.**12 Données écologiques****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Persistance et dégradabilité** Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.**Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.**13 Données sur l'élimination****Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Emballages non nettoyés:****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**14 Informations relatives au transport****Numéro ONU** UN1950**DOT** N/A**Classe(s) de danger pour le transport****Class** 2.1**Groupe d'emballage****TMD** néant**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Gaz.**Indice Kemler:** -**No EMS:** F-D,S-U**Stowage Code** SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.**Segregation Code** SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.**Indications complémentaires de transport:****TMD****Quantités limitées (LQ)** 1L**Catégorie de transport** 2

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLANC LUSTRÉ
**Code de restriction en tunnels
"Règlement type" de l'ONU:**

 D
UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

(suite de la page 4)

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

**CANADIAN ENVIRONMENTAL
PROTECTION ACT:**

 All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

**Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées
- ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

**Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil bas**

150 t

**Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil haut**

500 t

16 Autres informations

Contact: Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: ROUGE SÉCURITÉ

Code du produit: FP1040

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée:
Utilisations déconseillées
Producteur/fournisseur:

Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Applications de peinture et revêtement.
 Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
 PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca

Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz sous pression - gaz liquéfié	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement

Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforez ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,42% w/w
74-98-6	propane	15,65% w/w
106-97-8	butane	9,19% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,81% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	6,72% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,61% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	3,82% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ROUGE SÉCURITÉ

		(suite de la page 1)
123-86-4	acétate de n-butyle	3,35% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,35% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ROUGE SÉCURITÉ

(suite de la page 2)

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ROUGE SÉCURITÉ

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
------	------	-------------------

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)
-------------	----------	-----------------

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistence et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ROUGE SÉCURITÉ

(suite de la page 4)

Indications complémentaires de transport:

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées
- ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: JAUNE SÉCURITÉ
Code du produit: FP1041
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement. Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Utilisations déconseillées
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforez ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,11% w/w
74-98-6	propane	15,75% w/w
106-97-8	butane	9,25% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,66% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	7,59% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,49% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	3,48% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: JAUNE SÉCURITÉ

(suite de la page 1)

123-86-4	acétate de n-butyle	3,29% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2,43% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,47% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
-------------	-----------------------------------

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: JAUNE SÉCURITÉ

(suite de la page 2)

EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18
7727-43-7 sulfate de baryum, naturel	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust
110-19-0 acétate d'isobutyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
123-86-4 acétate de n-butyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm
107-87-9 pentane-2-one	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: JAUNE SÉCURITÉ

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
------	------	-------------------

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral	LD50	>20.000 mg/kg (rat)
------	------	---------------------

Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (rbt)
----------	------	---------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>6,82 mg/l (rat)
-------------	----------	------------------

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)
-------------	----------	-----------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Polluant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: JAUNE SÉCURITÉ

(suite de la page 4)

Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

Segregation Code SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:

TMD
Quantités limitées (LQ) 1L
Catégorie de transport 2
Code de restriction en tunnels D
"Règlement type" de l'ONU: UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation**Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:**

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
 Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

**Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées**

- ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

16 Autres informations**Contact:** Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations: ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: BLEU SÉCURITÉ

Code du produit: FP1042

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.

Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca

Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement

Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,76% w/w
74-98-6	propane	15,79% w/w
106-97-8	butane	9,27% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,968% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	8,17% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,73% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	4,52% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU SÉCURITÉ

		(suite de la page 1)
123-86-4	acétate de n-butyle	3,43% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,56% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	1,07% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
-------------	-----------------------------------

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU SÉCURITÉ

(suite de la page 2)

EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18
7727-43-7 sulfate de baryum, naturel	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust
110-19-0 acétate d'isobutyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
123-86-4 acétate de n-butyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm
107-87-9 pentane-2-one	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm
108-10-1 4-méthyl-2-pentanone	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m ³ , 50 ppm

Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU SÉCURITÉ
Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité
**Décomposition thermique/
conditions à éviter:**

Stable à température ambiante.

**Possibilité de réactions
dangereuses**

Aucune réaction dangereuse connue.

Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Produits de décomposition
dangereux:**

Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques
Toxicité aiguë
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral LD50 2.100 mg/kg (rat)

Dermique LD50 16.000 mg/kg (rab)

Inhalatoire LC50/4 h 8,3-16,6 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

**Lésions oculaires graves/irritation
oculaire**

Effet d'irritation.

**Sensibilisation respiratoire ou
cutanée**

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques
Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination
Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:
Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport
Numéro ONU

UN1950

DOT

N/A

Classe(s) de danger pour le transport

2.1

Class
Groupe d'emballage
TMD

néant

Marine Polluant:

Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.

Indice Kemler:

-

No EMS:

F-D,S-U

Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU SÉCURITÉ

(suite de la page 4)

AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Segregation Code**Indications complémentaires de transport:**

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation**Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:**

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE**Substances dangereuses désignées****- ANNEXE I****Catégorie SEVESO**

Aucun des composants n'est compris.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut

500 t

16 Autres informations**Contact:**

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: OMAHA ORANGE
Code du produit: FP1043
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz sous pression - gaz liquéfié	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

Numéro CAS	Nom du composant	Pourcentage
67-64-1	acétone	19,71% w/w
74-98-6	propane	15,71% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	9,42% w/w
106-97-8	butane	9,23% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	7,06% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	7,06% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,59% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: OMAHA ORANGE

(suite de la page 1)

108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2,64% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,42% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Réceptacle sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: OMAHA ORANGE

(suite de la page 2)

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm

107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: OMAHA ORANGE

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistence et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: OMAHA ORANGE

(suite de la page 4)

Indications complémentaires de transport:

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées
- ANNEXE I
Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: BEIGE CUMMINS
Code du produit: FP1044
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	17,35% w/w
74-98-6	propane	15,82% w/w
106-97-8	butane	9,29% w/w
1317-65-3	Calcium Carbonate	8,93% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	8,09% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,22% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	4,44% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,16% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2,29% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,32% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BEIGE CUMMINS

(suite de la page 1)

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Réceptacle sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et contenants de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
-------------	------------------------------

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BEIGE CUMMINS

(suite de la page 2)

EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
123-86-4 acétate de n-butyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm
107-87-9 pentane-2-one	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection

Gants en néoprène

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BEIGE CUMMINS

(suite de la page 3)

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
------	------	-------------------

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral	LD50	>20.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	>6,82 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

UN1950

DOT

N/A

Classe(s) de danger pour le transport

Class

2.1

Groupe d'emballage

TMD

néant

Marine Pollutant:

Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz.

Indice Kemler:

-

No EMS:

F-D,S-U

Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

Segregation Code

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:

TMD

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BEIGE CUMMINS
"Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

(suite de la page 4)

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées
- ANNEXE I
Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: VERT SÉCURITÉ
Code du produit: FP1045
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie H373
 2 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement

Mentions de danger
 Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforez ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,51% w/w
74-98-6	propane	15,73% w/w
106-97-8	butane	9,24% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,84% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	7,91% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,63% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	4,009% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: VERT SÉCURITÉ

(suite de la page 1)

123-86-4	acétate de n-butyle	3,37% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,52% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	1,47% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	1,017% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Réceptacle sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
-------------	-----------------------------------

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: VERT SÉCURITÉ

(suite de la page 2)

EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18
7727-43-7 sulfate de baryum, naturel	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust
110-19-0 acétate d'isobutyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
123-86-4 acétate de n-butyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm
107-87-9 pentane-2-one	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm
108-10-1 4-méthyl-2-pentanone	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m ³ , 50 ppm

Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: VERT SÉCURITÉ

(suite de la page 3)

Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
------	------	-------------------

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral	LD50	>20.000 mg/kg (rat)
------	------	---------------------

Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (rbt)
----------	------	---------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>6,82 mg/l (rat)
-------------	----------	------------------

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	14.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	>21 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral	LD50	8.500 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rat)
-------------	----------	-----------------

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral	LD50	2.100 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

Dermique	LD50	16.000 mg/kg (rab)
----------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	8,3-16,6 mg/l (rat)
-------------	----------	---------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.

Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: VERT SÉCURITÉ

(suite de la page 4)

Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
Indications complémentaires de transport:	
TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées

- ANNEXE I

Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact: Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: ACIER INOXIDABLE

Code du produit: FP1046

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement. Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.

Utilisations déconseillées

Producteur/fournisseur: PR Distribution
6500 rue Zéphirin Paquet
Québec, QC G2C 0M3
phone: 1800-463-5259
prdistribution.ca

Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz sous pression - gaz liquéfié	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation cutanée - catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire - catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour la reproduction - catégorie 1B	H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement

Mentions de danger

Danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1 acétone

25,13% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ACIER INOXIDABLE

		(suite de la page 1)
74-98-6	propane	15,72% w/w
106-97-8	butane	9,23% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	9,08% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	7,94% w/w
65997-19-5	Stainless Steel Flake	6,95% w/w
1330-20-7	xylène (mix)	6,79% w/w
108-88-3	toluène	6,57% w/w
64742-47-8	distillats légers (pétrole), hydrotraités	1,23% w/w
100-41-4	éthylbenzène	1,2% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Tenir des appareils de protection respiratoire prêts. Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ACIER INOXIDABLE

(suite de la page 2)

74-98-6 propane

EL (Canada) Simple asphyxiant; EX
 EV (Canada) Valeur à long terme: 1,000 ppm
 revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada) Valeur momentanée: 1000 ppm
 EX
 EV (Canada) Valeur à long terme: 800 ppm
 revoked as of 01/01/18

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada) Valeur à long terme: 20 ppm
 EV (Canada) Valeur momentanée: 950 mg/m³, 200 ppm
 Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada) Valeur à long terme: 150 ppm
 EV (Canada) Valeur momentanée: 187 ppm
 Valeur à long terme: 150 ppm

1330-20-7 xylène (mix)

EL (Canada) Valeur momentanée: 150 ppm
 Valeur à long terme: 100 ppm
 EV (Canada) Valeur momentanée: 650 mg/m³, 150 ppm
 Valeur à long terme: 435 mg/m³, 100 ppm

108-88-3 toluène

EL (Canada) Valeur à long terme: 20 ppm
 R
 EV (Canada) Valeur à long terme: 20 ppm

64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités

EL (Canada) Valeur à long terme: 200 mg/m³
 Skin

100-41-4 éthylbenzène

EL (Canada) Valeur à long terme: 20 ppm
 IARC 2B
 EV (Canada) Valeur momentanée: 540 mg/m³, 125 ppm
 Valeur à long terme: 435 mg/m³, 100 ppm

Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Conserver à part les vêtements de protection.
 Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
 Gants en néoprène
 Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect: Aerosol.
Odeur: Aromatique
Seuil olfactif: Non déterminé.
valeur du pH: Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: -44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair: -19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition: Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure: 1,7 Vol %
Supérieure: 10,9 Vol %
Pression de vapeur: Non déterminé.
Densité de vapeur: Non déterminé.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ACIER INOXIDABLE

(suite de la page 3)

Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

1330-20-7 xylène (mix)

Oral LD50 8.700 mg/kg (rat)

Dermique LD50 2.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h 6.350 mg/l (rat)

100-41-4 éthylbenzène

Oral LD50 3.500 mg/kg (rat)

Dermique LD50 17.800 mg/kg (rbt)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
IMDG	AEROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ACIER INOXIDABLE

(suite de la page 4)

Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
Indications complémentaires de transport:	
TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-88-3 | toluène

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées

- ANNEXE I

Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour

l'application des exigences relatives

au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour

l'application des exigences relatives

au seuil haut

500 t

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

108-88-3 | toluène

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: ALUMINUM
Code du produit: FP1047
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz sous pression - gaz liquéfié	H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Irritation cutanée - catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Toxicité pour la reproduction - catégorie 1B	H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement

Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une irritation cutanée.
 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence
 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Se procurer les instructions avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

110-19-0	acétate d'isobutyle	18,66% w/w
74-98-6	propane	17,63% w/w
108-88-3	toluène	16,66% w/w
106-97-8	butane	10,35% w/w
64742-47-8	distillats légers (pétrole), hydrotraités	6,79% w/w
67-64-1	acétone	6,026% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ALUMINUM

7429-90-5 poudre (pyrophorique) d'aluminium

(suite de la page 1)

3,34% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante. Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Tenir des appareils de protection respiratoire prêts. Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****110-19-0 acétate d'isobutyle**

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm
	Valeur à long terme: 150 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm
	revoked as of 01/01/18

108-88-3 toluène

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
	R
EV (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ALUMINUM

(suite de la page 2)

106-97-8 butaneEL (Canada) Valeur momentanée: 1000 ppm
EXEV (Canada) Valeur à long terme: 800 ppm
revoked as of 01/01/18**64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités**EL (Canada) Valeur à long terme: 200 mg/m³
Skin**67-64-1 acétone**EL (Canada) Valeur momentanée: 500 ppm
Valeur à long terme: 250 ppmEV (Canada) Valeur momentanée: 750 ppm
Valeur à long terme: 500 ppm**7429-90-5 poudre (pyrophorique) d'aluminium**EL (Canada) Valeur à long terme: 1,0 mg/m³
respirable, as AlEV (Canada) Valeur à long terme: 5 mg/m³
aluminium-containing (as aluminium)**Contrôles de l'exposition****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection

Gants en néoprène

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,5 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ALUMINUM

(suite de la page 3)

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral	LD50	4.763 mg/kg (rbt)
------	------	-------------------

106-97-8 butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
-------------	----------	----------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistence et dégradabilité Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.

Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales: Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU UN1950

DOT N/A

Classe(s) de danger pour le transport

Class 2.1

Groupe d'emballage

TMD néant

Marine Polluant: Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.

Indice Kemler: -

No EMS: F-D,S-U

Stowage Code SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

Segregation Code SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:

TMD

Quantités limitées (LQ) 1L

Catégorie de transport 2

Code de restriction en tunnels D

"Règlement type" de l'ONU: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-88-3	toluène
----------	---------

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List. Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ALUMINUM

Catégorie SEVESO	P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas	150 t
Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut	500 t

(suite de la page 4)

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

108-88-3 | toluène

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: VERT FONCÉ
Code du produit: FP1048
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement. Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Utilisations déconseillées
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
 CHEMTEL 1-800-255-3924

Numéro d'appel d'urgence:

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement

Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	20,24% w/w
74-98-6	propane	15,8% w/w
106-97-8	butane	9,28% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	9,1% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	7,011% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,83% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,47% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2,63% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,4% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: VERT FONCÉ

(suite de la page 1)

Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Etourdissement

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Préventions des incendies et des explosions: Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Stockage: Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Pas nécessaire.

Indications concernant le stockage commun:

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: VERT FONCÉ

(suite de la page 2)

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm

107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: VERT FONCÉ**Produits de décomposition dangereux:**

Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite de la page 3)

11 Données toxicologiques**Toxicité aiguë****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****106-97-8 butane**

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation****oculaire** Effet d'irritation.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques**Toxicité aquatique:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination**Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport**Numéro ONU**

UN1950

DOT

N/A

Classe(s) de danger pour le transport**Class**

2.1

Groupe d'emballage**TMD**

néant

Marine Pollutant:

Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Gaz.**Indice Kemler:**

-

No EMS:

F-D,S-U

Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For

AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS:

Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class

9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a

capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For

WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Segregation Code**Indications complémentaires de transport:****TMD****Quantités limitées (LQ)**

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: VERT FONCÉ
"Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

(suite de la page 4)

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées
- ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: ORANGE SÉCURITÉ
Code du produit: FP1049
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement. Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Utilisations déconseillées
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie H373
 2 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforez ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,7% w/w
74-98-6	propane	15,74% w/w
106-97-8	butane	9,24% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,94% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	7,005% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,71% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	3,5% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ORANGE SÉCURITÉ

(suite de la page 1)

123-86-4	acétate de n-butyle	3,4% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,39% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ORANGE SÉCURITÉ

(suite de la page 2)

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ORANGE SÉCURITÉ

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistence et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minime dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
IMDG	AEROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Polluant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ORANGE SÉCURITÉ

(suite de la page 4)

Indications complémentaires de transport:

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées
- ANNEXE I
Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: BLEU LIFT
Code du produit: FP1050
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement. Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Utilisations déconseillées
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour la reproduction - catégorie 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées - catégorie H373
 2 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Se procurer les instructions avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	21,88% w/w
74-98-6	propane	15,81% w/w
1317-65-3	Calcium Carbonate	11,26% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU LIFT

(suite de la page 1)

106-97-8	butane	9,29% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	5,5% w/w
108-88-3	toluène	4,81% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	2,49% w/w
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone	2,07% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,77% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	1,65% w/w
112926-00-8	Silicon Dioxide	1,51% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	1,25% w/w
64742-89-8	naphta à point d'ébullition bas	1,09% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante. Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Tenir des appareils de protection respiratoire prêts. Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
-------------	--

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU LIFT

(suite de la page 2)

EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm
74-98-6 propane	
EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18
106-97-8 butane	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm
108-88-3 toluène	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm R
EV (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
108-10-1 4-méthyl-2-pentanone	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 20 ppm IARC 2B
EV (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 205 mg/m ³ , 50 ppm
107-87-9 pentane-2-one	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm
110-19-0 acétate d'isobutyle	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
112926-00-8 Silicon Dioxide	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 4* 1,5** mg/m ³ Precipitated and gel;*total;**respirable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol	
EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU LIFT

(suite de la page 3)

Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

108-10-1 4-méthyl-2-pentanone

Oral LD50 2.100 mg/kg (rat)

Dermique LD50 16.000 mg/kg (rab)

Inhalatoire LC50/4 h 8,3-16,6 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU LIFT

(suite de la page 4)

Emballages non nettoyés:
Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
IMDG	AEROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-88-3	toluène
108-10-1	4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

Catégorie SEVESO

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas

Aucun des composants n'est compris.
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut

500 t

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

108-88-3	toluène
----------	---------

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: ORANGE SJ
Code du produit: FP1051
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,95% w/w
74-98-6	propane	15,8% w/w
106-97-8	butane	9,28% w/w
1317-65-3	Calcium Carbonate	9,18% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,4% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	5,8% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	5,63% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,25% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,005% w/w

4 Premiers soins

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ORANGE SJ

(suite de la page 1)

Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Etourdissement

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Préventions des incendies et des explosions: Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Stockage: Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Pas nécessaire.

Indications concernant le stockage commun:

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
-------------	--

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ORANGE SJ

(suite de la page 2)

EV (Canada) Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm**110-19-0 acétate d'isobutyle**

EL (Canada) Valeur à long terme: 150 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 187 ppm
Valeur à long terme: 150 ppm**123-86-4 acétate de n-butyle**

EL (Canada) Valeur à long terme: 20 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 950 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm**107-87-9 pentane-2-one**EL (Canada) Valeur momentanée: 250 ppm
Valeur à long terme: 150 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection

Gants en néoprène

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques**Aspect:**

Aérosol.

Odeur:

Aromatique

Seuil olfactif:

Non déterminé.

valeur du pH:

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: -44 °C (-47,2 °F)**Point Eclair:**

-19 °C (-2,2 °F)

Température de décomposition:

Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

Inférieure:

1,7 Vol %

Supérieure:

10,9 Vol %

Pression de vapeur:

Non déterminé.

Densité de vapeur:

Non déterminé.

Vitesse d'évaporation:

Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

Viscosité:

Not determined.

Eau:

0,0 %

Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité**Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Stable à température ambiante.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ORANGE SJ

(suite de la page 3)

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Indications générales:

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

UN1950

DOT

N/A

Classe(s) de danger pour le transport

Class

2.1

Groupe d'emballage

TMD

néant

Marine Polluant:

Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz.

Indice Kemler:

-

No EMS:

F-D,S-U

Stowage Code

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For

AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS:

Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class

9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a

capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For

WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Segregation Code

Indications complémentaires de transport:

TMD

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

"Règlement type" de l'ONU:

UN1950, AÉROSOLS, 2.1

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ORANGE SJ

(suite de la page 4)

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées

- ANNEXE I

Catégorie SEVESO

Quantité seuil (tonnes) pour

l'application des exigences relatives

au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour

l'application des exigences relatives

au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: ORANGE JL

Code du produit: FP1052

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.

Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca

Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement

Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,98% w/w
74-98-6	propane	15,73% w/w
106-97-8	butane	9,24% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,54% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	6,84% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,4% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	3,86% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,25% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	1,5% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,36% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ORANGE JL

(suite de la page 1)

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Réceptacle sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et contenants de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ORANGE JL

(suite de la page 2)

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ORANGE JL

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Polluant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: ORANGE JL**Stowage Code**

SW1 Protected from sources of heat.

(suite de la page 4)

Segregation Code

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:**TMD**

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

"Règlement type" de l'ONU:

UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation**Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:**

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.**Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées****- ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil bas**

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil haut**

500 t

16 Autres informations**Contact:**

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: VERT SB
Code du produit: FP1053
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	20,64% w/w
74-98-6	propane	15,73% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	9,29% w/w
106-97-8	butane	9,24% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	7,37% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,971% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,54% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	1,69% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,46% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	1,37% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: VERT SB

(suite de la page 1)

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO ₂ , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: VERT SB

(suite de la page 2)

106-97-8 butaneEL (Canada) Valeur momentanée: 1000 ppm
EXEV (Canada) Valeur à long terme: 800 ppm
revoked as of 01/01/18**110-19-0 acétate d'isobutyle**

EL (Canada) Valeur à long terme: 150 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 187 ppm
Valeur à long terme: 150 ppm**2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol**EV (Canada) Valeur à long terme: 110 mg/m³, 25 ppm
Skin**123-86-4 acétate de n-butyle**

EL (Canada) Valeur à long terme: 20 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 950 mg/m³, 200 ppm
Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm**108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle**EL (Canada) Valeur momentanée: 75 ppm
Valeur à long terme: 50 ppmEV (Canada) Valeur à long terme: 270 mg/m³, 50 ppm**107-87-9 pentane-2-one**EL (Canada) Valeur momentanée: 250 ppm
Valeur à long terme: 150 ppm

EV (Canada) Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection

Gants en néoprène

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: VERT SB

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Polluant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: VERT SB**Stowage Code**

SW1 Protected from sources of heat.

(suite de la page 4)

Segregation Code

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:**TMD**

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

"Règlement type" de l'ONU:

UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation**Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:**

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.**Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées****- ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil bas**

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil haut**

500 t

16 Autres informations**Contact:**

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: BLEU WASTE
Code du produit: FP1054
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles. Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.
Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca
Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	20,04% w/w
74-98-6	propane	15,81% w/w
106-97-8	butane	9,28% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	9,012% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	7,35% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,76% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,49% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	2,23% w/w
13463-67-7	dioxyde de titane	1,963% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,45% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU WASTE

(suite de la page 1)

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Réceptacle sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et contenants de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU WASTE

(suite de la page 2)

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm

107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU WASTE

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

13463-67-7 dioxyde de titane

Oral LD50 >20.000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 >10.000 mg/kg (rbt)

Inhalatoire LC50/4 h >6,82 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Effet d'irritation.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Polluant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: BLEU WASTE**Stowage Code**

SW1 Protected from sources of heat.

(suite de la page 4)

Segregation Code

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

Indications complémentaires de transport:**TMD**

Quantités limitées (LQ)

1L

Catégorie de transport

2

Code de restriction en tunnels

D

"Règlement type" de l'ONU:

UN1950, AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation**Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:**

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE**Substances dangereuses désignées****- ANNEXE I**

Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil bas**

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour**l'application des exigences relatives****au seuil haut**

500 t

16 Autres informations**Contact:**

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
ISO: International Organisation for Standardisation
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

1 Identification

Nom du produit: ROUGE MOISSONNEUSE

Code du produit: FP1055

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation recommandée: Pas d'autres informations importantes disponibles.
 Applications de peinture et revêtement.
Utilisations déconseillées: Tout ce qui diffère de l'utilisation recommandée.

Producteur/fournisseur: PR Distribution
 6500 rue Zéphirin Paquet
 Québec, QC G2C 0M3
 phone: 1800-463-5259
 prdistribution.ca

Numéro d'appel d'urgence: CHEMTEL 1-800-255-3924

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aérosols inflammables - catégorie 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Gaz sous pression - gaz liquéfié H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Pictogrammes de danger



GHS02 GHS04 GHS07

Mention d'avertissement

Mentions de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 Tenir hors de portée des enfants.
 Lire l'étiquette avant utilisation.
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

67-64-1	acétone	18,85% w/w
74-98-6	propane	15,77% w/w
106-97-8	butane	9,26% w/w
7727-43-7	sulfate de baryum, naturel	8,48% w/w
110-19-0	acétate d'isobutyle	6,47% w/w
2807-30-9	2-(propyloxy)éthanol	6,36% w/w
123-86-4	acétate de n-butyle	3,23% w/w
108-65-6	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	3,008% w/w
64742-94-5	solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	1,88% w/w
107-87-9	pentane-2-one	1,3% w/w

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: IHC RED

(suite de la page 1)

4 Premiers soins

Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau:	En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion:	Rincer la bouche et boire ensuite abondamment. Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Etourdissement
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.
Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Eau
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Équipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Assurer une aération suffisante.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Préventions des incendies et des explosions:	Réceptacle sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Stockage:	
Exigences concernant les lieux et contenants de stockage:	Matériau approprié pour emballages et canalisations: l'acier ou un acier spécial.
Indications concernant le stockage commun:	Pas nécessaire.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

67-64-1 acétone

EL (Canada)	Valeur momentanée: 500 ppm Valeur à long terme: 250 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 750 ppm Valeur à long terme: 500 ppm

74-98-6 propane

EL (Canada)	Simple asphyxiant; EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 1,000 ppm revoked as of 01/01/18

106-97-8 butane

EL (Canada)	Valeur momentanée: 1000 ppm EX
EV (Canada)	Valeur à long terme: 800 ppm revoked as of 01/01/18

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: IHC RED

(suite de la page 2)

7727-43-7 sulfate de baryum, naturel

EL (Canada)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ inhalable
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust

110-19-0 acétate d'isobutyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 187 ppm Valeur à long terme: 150 ppm

2807-30-9 2-(propyloxy)éthanol

EV (Canada)	Valeur à long terme: 110 mg/m ³ , 25 ppm Skin
-------------	---

123-86-4 acétate de n-butyle

EL (Canada)	Valeur à long terme: 20 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 950 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

EL (Canada)	Valeur momentanée: 75 ppm Valeur à long terme: 50 ppm
EV (Canada)	Valeur à long terme: 270 mg/m ³ , 50 ppm

107-87-9 pentane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 250 ppm Valeur à long terme: 150 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm

Contrôles de l'exposition**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Protection des mains:

Gants de protection
Gants en néoprène
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect:	Aérosol.
Odeur:	Aromatique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C (-47,2 °F)
Point Eclair:	-19 °C (-2,2 °F)
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	Not determined.
Eau:	0,0 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: IHC RED

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique/ conditions à éviter:	Stable à température ambiante.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

106-97-8 butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

110-19-0 acétate d'isobutyle

Oral LD50 4.763 mg/kg (rbt)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral LD50 14.000 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h >21 mg/l (rat)

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral LD50 8.500 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'effet d'irritation.**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet d'irritation.**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistence et dégradabilité	Le produit est biodégradable après adaptation prolongée.
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol	Pas d'autres informations importantes disponibles.
Indications générales:	Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Autres effets néfastes	Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Données sur l'élimination

Recommandation:	Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Emballages non nettoyés:	
Recommandation:	Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	N/A
Classe(s) de danger pour le transport	
Class	2.1
Groupe d'emballage	
TMD	néant
Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
Indice Kemler:	-
No EMS:	F-D,S-U
Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 27.11.2019

Révision: 27.11.2019

Nom du produit: IHC RED

(suite de la page 4)

Indications complémentaires de transport:

TMD	
Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

15 Informations sur la réglementation

Prop 65 chemicals known to cause birth defects or reproductive harm:

108-10-1 | 4-méthyl-2-pentanone

CANADIAN ENVIRONMENTAL PROTECTION ACT:

All hazardous ingredients for this product appear on the Canadian Domestic Substances List.
Tous les ingrédients figurent sur la liste Canadienne Substances des Domestiques.

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées
- ANNEXE I
Catégorie SEVESO

Aucun des composants n'est compris.

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil bas

150 t

Quantité seuil (tonnes) pour
l'application des exigences relatives
au seuil haut

500 t

16 Autres informations

Contact:

Regulatory Affairs

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
 ISO: International Organisation for Standardisation
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent